

NOTE AU PRESIDENT

Concerne : Etat des lieux du Cadre de concertation « MEDIAS ET ELECTIONS », appelée « Commission ad hoc Médias-Elections ».

I. **Suivi** : le Rapporteur

II. **Organisation/Institutions partenaires** :

1. COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI)

Contact : Monsieur **CORNEILLE NANGAA YOBELUO**.

2. MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS

Contact : Monsieur **LAMBERT MENDE OMALANGA**

3. **CONSEIL SUPERIEUR DE L'AUDIO-VISUEL ET DE LA COMMUNICATION (CSAC)**

Contact : **Christophe TITO KAMA**, +243 999958712

4. UNION NATIONALE DE LA PRESSE DU CONGO (**UNPC**)

Contact : Joseph Bocard **KASONGA THILUNDE**, +243 818134575

III. **Activités réalisées** :

1. Accréditation des journalistes à Kinshasa ;

2. Signature du protocole d'accord instituant la Commission ad hoc Médias-Elections.

IV. **Activités projetées** :

1. Accréditation des journalistes en province ;

2. Formation et renforcement des capacités des journalistes accrédités, à Kinshasa comme en province ;

3. Elaboration, adoption et signature du Code de bonne conduite des journalistes en période électorale ;

4. Ouverture des Maisons des Elections en province ;

5. Installation des Bureaux d'Information Electorale (BIEL) à Kinshasa et en province ;

V. **Risques et problèmes rencontrés (Description objective)**

- **Risque** :

- Néant
- Problèmes rencontrés :
 - Contestation de la carte de presse UNPC comme unique document de reconnaissance de la qualité de journaliste ;
 - Financement dans les délais ;
 - Difficulté de reconnaître et aligner certaines catégories de journalistes, notamment les journalistes indépendants sans siège fixe.

VI. Commentaire libre :

Certains journalistes n'ont pas pu être accrédités.

Motif : ils ne remplissent pas certaines conditions comme :

- Manque de carte d'électeur du fait d'être nouveau majeur ou pour une autre raison ;
- Organe de presse non en règle avec le Ministère de la Communication et des Médias ;
- Conflits interprofessionnels entre différents réseaux concurrents de journalistes ;
- Absence de sensibilisation pour toucher la plus grande partie de cette population cible, avant et pendant l'activité.